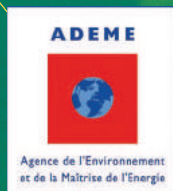


nomadéis 

Matériaux
de
Construction
BIOSOURCÉS

Enquête
sur les perceptions,
pratiques et attentes
des entreprises artisanales en région
Lorraine



Equipe projet

Nomadéis

Direction : Nicolas DUTREIX, Cédric BAECHE

Coordination scientifique et méthodologique : Barbara PIANU

Expertise thématique et régionale : Juliette WIRTH

Production : Thomas CLAVET, Hakima GHERSBRAHAM, Florent GIRY, Marion ORSINI, Louis WIRTH

Nomadéis – 4, rue Francisque Sarcey – 75 116 Paris

Tél. : +33 (0)1 45 24 31 44 - Fax : +33 (0)1 45 24 31 33 - www.nomadeis.com

Partenaires

ADEME

José CAIRE, Pierre HERANT, Philippe LEONARDON

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE)

Guillaume DEROMBISE

Conseil Régional de Lorraine

Pierre FAURE

Gérard BAHLOUL

Enquête statistique auprès des entreprises artisanales du bâtiment en région Lorraine (304 répondants)

Élaboration du questionnaire et échantillonnage : Juin 2014

Administration des questionnaires : Juillet 2014

Traitement et analyse : Septembre 2014 (logiciel Modalisa)

Hébergement et sécurité des données

Société Kynos

Conception et réalisation graphique

Julien Rémy

Remerciements

Le Conseil Régional de Lorraine et ses partenaires remercient l'ensemble des entreprises artisanales du bâtiment ayant participé à cette enquête.

Septembre 2014 – Travaux réalisés avec le soutien financier du Conseil Régional de Lorraine.

Photos ©

Droits de copyright

Le texte de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie à des fins pédagogiques et non lucratives sans autorisation spéciale de la part du détenteur du copyright, à condition de faire mention de la source. Nomadéis et le Conseil Régional de Lorraine seraient reconnaissants de recevoir un exemplaire de toutes les publications qui ont utilisé ce matériel comme source. Il n'est pas possible d'utiliser la présente publication pour la revente ou à toute autre fin commerciale sans demander au préalable par écrit l'autorisation de ses auteurs.

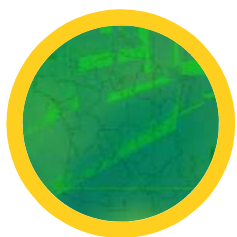
ISBN :

Les entreprises artisanales du bâtiment au cœur du développement des filières de matériaux biosourcés pour la construction : quelles perceptions, quelles pratiques, quelles attentes ?

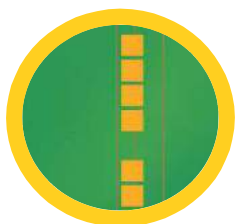
RESULTATS EN REGION LORRAINE



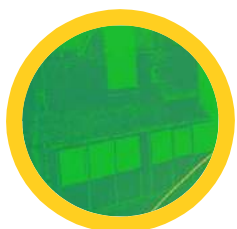
SOMMAIRE



1 REGION P.9



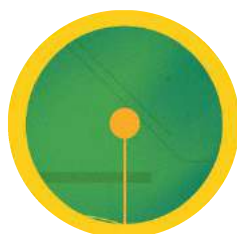
2 PROJET P.11



3 PERCEPTIONS P.17



4 PRATIQUES P.23



5 ATTENTES P.27

PRESENTATION DES PORTEURS DE PROJET

Nomadéis

Nomadéis, cabinet de conseil indépendant spécialisé en environnement et développement durable des territoires créé en 2002, accompagne l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises pour le développement des filières stratégiques de l'économie verte. Depuis 2010, Nomadéis est notamment intervenu pour le compte du MEDDE (DGALN/DHUP) pour conduire pendant 18 mois une analyse de référence des filières de matériaux de construction biosourcés à l'échelle nationale. Nomadéis intervient également pour la réalisation de diagnostics territoriaux approfondis et l'élaboration des plans d'action partagés en faveur du développement des filières vertes. A l'initiative de ce projet, Nomadéis souhaite combler un manque de données sur les perceptions, les pratiques et les attentes des entreprises artisanales du bâtiment au regard des matériaux biosourcés tout en contribuant à la mobilisation des acteurs locaux dans la perspective d'une transition écologique et énergétique.

ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Le service Bioressources de l'ADEME a structuré son action en faveur du développement des filières autour de cinq activités : cofinancement de projets de Recherche & Développement, cofinancement de thèses, études sectorielles, actions d'animation et de communication, évaluation – prospective.

Conseil Régional de Lorraine

Organe exécutif de proximité, l'institution régionale a un pouvoir de décision et d'intervention sur l'ensemble du territoire lorrain, lui permettant de mener des projets structurants autour de 4 grands axes :

- Concours à l'économie ;
- Jeunesse, sécurisation des parcours de vie et formations ;
- Ethique et responsabilité de l'écodéveloppement ;
- Vie, attractivité et équité des territoires.

Dans le cadre de la Grande Région (Sarre, Luxembourg, Wallonie, Rhénanie-Palatinat, Lorraine) l'Institution est engagée dans le développement d'un espace transfrontalier et d'une synergie européenne.

Dans le domaine spécifique des matériaux biosourcés le Conseil Régional :

- Finance des projets d'innovation et d'investissement d'entreprises lorraines ;
- Soutient les actions portées par le Pôle de Compétitivité Fibres notamment le montage de projets collaboratifs ;
- Accompagne l'Association des Matériaux Biosourcés (AMB) dans ses travaux de certification de ces matériaux ;
- Déploie des actions de communication et de sensibilisation.

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE)

Le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans ses domaines de compétences.

Au sein du Ministère, la direction générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (DGALN) élabore, anime et évalue les politiques de l'urbanisme, de la construction, du logement, des paysages, de la biodiversité. Elle veille aux conditions de leur mise en œuvre sur les territoires.

En 2013, le Commissariat Général au Développement Durable a identifié la filière « matériaux biosourcés » comme l'une des 19 filières stratégiques de l'économie verte.

INTRODUCTION

Les matériaux biosourcés sont des matériaux issus de la biomasse végétale ou animale. Bénéficiant d'atouts environnementaux dans le domaine de la construction, ces matériaux apportent des réponses durables aux attentes d'un secteur particulièrement consommateur d'énergie et de matières premières, tout en s'appuyant sur des filières économiques locales à fort potentiel de croissance. Ils ont à ce titre été identifiés en 2013 comme l'une des 19 filières vertes¹ d'avenir porteuses de croissance et d'emplois.

Si les matériaux de construction biosourcés représentaient 6 à 8 %² du marché de l'isolation en 2012, leur développement est freiné par des obstacles de différentes natures : manque d'information sur l'attractivité des filières, nécessité d'un cadre réglementaire adapté, besoin de structuration des filières à l'échelle locale, formation et mobilisation des acteurs de la mise en œuvre (entreprises artisanales du bâtiment), etc.

Cette enquête inter-régionale répond au besoin d'une meilleure connaissance des perceptions, des pratiques et des attentes des entreprises artisanales du bâtiment, acteurs indispensables au développement de l'usage de matériaux de construction biosourcés en France. Les résultats de cette enquête visent à appuyer les régions dans la formulation de recommandations innovantes pour structurer et développer les filières de matériaux biosourcés à l'échelle de leurs territoires.

Les objectifs poursuivis par le projet sont ainsi :

A l'échelle inter-régionale :

- **Pallier un manque de données** sur les perceptions, les pratiques et les attentes des entreprises artisanales du bâtiment concernant les matériaux de construction biosourcés ;
- **Faciliter le dialogue avec les entreprises concernées**, pour renforcer leur mobilisation en faveur du développement de ces filières ;
- **Encourager le dialogue et la création de « passerelles » entre régions pionnières**, pour contribuer à l'effort d'information, de sensibilisation et de capitalisation, dans le cadre de la transition écologique et énergétique.

A l'échelle des régions participantes :

- **Contribuer à la mobilisation des acteurs locaux**, stimuler leur réflexion, autour d'un projet fédérateur, en lien avec les démarches de territorialisation du Grenelle de l'environnement ;
- **Contribuer à la sensibilisation des acteurs de la construction** autour des thématiques liées aux matériaux biosourcés ;
- **Doter les régions d'un diagnostic de référence (« état zéro »)** permettant :
 - D'affiner les stratégies de soutien au développement des filières de matériaux de construction biosourcés, pour valoriser au mieux leur potentiel notamment en matière d'emploi local ;
 - De faciliter le suivi des progrès dans le temps.

¹ Les filières industrielles stratégiques de l'économie verte, CGDD, mars 2010.

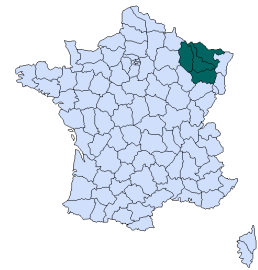
² Etude sur le secteur et les filières de production des matériaux et produits biosourcés utilisés dans la construction (à l'exception du bois), réalisée par Nomadéis pour le compte du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, DGALN / PUCA, 2012.



1 Région

LES MATERIAUX BIOSOURCES EN LORRAINE

Des spécificités favorables à l'émergence de filières dynamiques



La Région Lorraine présente des atouts pertinents pour le développement des filières de matériaux de construction biosourcés, notamment issus du bois et du chanvre.

En Lorraine, la forêt représente environ 5,3 % de la surface nationale de forêt. Elle est le producteur d'un matériau qui alimente, sous ses diverses formes, l'ensemble des activités de la filière bois régionale : bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie. Une unité de défibrage du chanvre a par ailleurs été mise en service à Creutzwald (57) en 2012, et environ 340 ha de chanvre sont cultivés annuellement.

La Lorraine dispose également de structures couvrant l'ensemble de la chaîne d'innovation de l'enseignement supérieur (ENSTIB), à la recherche (CETELOR, LERMAB) jusqu'au transfert de technologie (CRITT Bois, Pôle Fibres) et d'un centre de ressources sur la Qualité Environnementale du Cadre Bâti (LQE).

Le CETELOR, le CRITT Bois et le LERMAB se sont associés pour fonder l'Association des Matériaux Biosourcés (AMB) qui vise à proposer une offre de certification de ces matériaux.

Le Pôle Fibres favorise le développement de la compétitivité des entreprises du territoire via l'innovation dans le domaine des matériaux sur les marchés porteurs du bâtiment et des transports.

L'ENSTIB forme des ingénieurs et des cadres dans le secteur de l'industrie du bois des matériaux fibreux naturels et renouvelables.

LQE créé en 2004, s'est donné comme objectifs de promouvoir la qualité environnementale du cadre bâti en Lorrain, de faciliter les échanges d'expériences entre professionnels de la construction et d'accompagner les acteurs de l'acte de bâtir dans leurs démarches. LQE compte environ 180 adhérents représentant les différents acteurs professionnels de la construction : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'études, experts, entreprises du BTP, énergéticiens, bureaux de contrôle, organisations professionnelles, organismes de conseil, organismes de formation, certificateurs, banques, etc.

Le développement de filières de matériaux et produits biosourcés en Lorraine est donc soutenu par un tissu d'acteurs dynamiques et innovants.

CHIFFRES CLES

LES ENTREPRISES DU BATIMENT EN LORRAINE

- **12 618** entreprises artisanales du bâtiment (2011).

LE LOGEMENT EN LORRAINE

- **1 139 787** logements existants.
- **9 120** logements construits en 2012 (- 4% par rapport à 2011).
- **1 094 000 m²** de locaux construits en 2012.

MATERIAUX BIOSOURCES : LES RESSOURCES EN REGION LORRAINE

- Environ **340 ha** de chanvre cultivés annuellement.
- Environ **76 222 tonnes** de déchets papiers et cartons produits chaque année.
- Une forêt représentant **37 % du territoire régional** (8 % de plus que la moyenne nationale), soit 880 000 ha.
- La filière bois : **23 000 emplois, 2,9 % de l'emploi de la région en 2009.**

Sources : DREAL Lorraine, association LQE, Conseil Régional de Lorraine

GREEN VALLEY, UNE GRAPPE D'ENTREPRISES AU SERVICE DE L'ECO-CONSTRUCTION

Structurée sous la forme d'une Société d'Economie Mixte (SEM), la grappe d'entreprises Green Valley, portée par la communauté d'agglomération d'Epinal-Golbey, fédère au cœur des Vosges des sociétés positionnées sur l'éco-construction et les éco-matériaux. La SEM participe aujourd'hui au capital de plusieurs entreprises du territoire, et réinvestit les dividendes perçus dans d'autres projets.

Ainsi, Pavatex produit depuis 2013 à Golbey des panneaux isolants en fibres de bois de haute qualité. Le projet, qui représente un investissement de 60 millions d'euros, permettra à terme la production de 50 000 tonnes de matière par an.

FILIERES BOIS ET CHANVRE : DEVELOPPEMENT D'UNE STRATEGIE REGIONALE

La DREAL Lorraine s'est engagée dans une stratégie d'identification et de suivi de deux filières de matériaux biosourcés : le bois et le chanvre.

En 2013, une première action a été menée avec la réalisation d'une étude diagnostic de la filière chanvre dans la construction en Lorraine. Suite à cette étude, un plan d'action a été mis en œuvre pour développer la filière.

Depuis printemps 2012, la nouvelle unité de défibrage située à Creutzwald produit, à partir de paille de chanvre, des fibres végétales et de la chènevotte (bois de chanvres). De nombreux débouchés sont prévus pour cette nouvelle activité chanvrière : automobile, plasturgie, construction/isolation. La capacité totale de traitement du site sera à terme de 12 000 tonnes équivalant à 2 000 ha de cultures. Cette implantation a été soutenue par le Conseil Régional de Lorraine.

Par ailleurs, la DREAL Lorraine porte avec ses partenaires un projet de déclinaison du référentiel ABER (Atlantique Bois EcoRénovation) pour la rénovation thermique par l'extérieur.

BONIFICATION DU DISPOSITIF D'AIDE AU FINANCEMENT DE TRAVAUX D'ISOLATION OU DE CHAUFFAGE DU GRAND NANCY

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, le Grand Nancy s'engage à réduire les consommations d'énergie des particuliers et à lutter contre le réchauffement climatique, notamment par le biais d'un dispositif d'aide au financement de travaux d'isolation ou de chauffage.

Le dispositif prévoit une bonification des aides financières accordées en cas d'utilisation de matériaux naturels (ouate de cellulose, fibre de bois, laine de chanvre, etc.).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Site de la région Lorraine
www.lorraine.eu
- Site de Lorraine Qualité Environnement
www.lqe.fr
- Site du Pôle Fibres
www.polefibres.fr
- Etude sur le secteur et les filières de production des matériaux et produits biosourcés utilisés dans la construction (MEDDE, Nomadéis, 2012).

LES 10 ENSEIGNEMENTS CLES DE L'ENQUETE

1

71 % des entreprises interrogées connaissent les matériaux biosourcés.

2

Près de 31 % des entreprises artisanales du bâtiment interrogées ont déjà mis en œuvre des matériaux de construction biosourcés (hors bois d'œuvre). Après le bois d'œuvre, le chanvre est le deuxième matériau biosourcé le plus utilisé en Lorraine.

3

Une majorité relative de répondants (48 %) estime que la mise en œuvre des matériaux biosourcés s'inscrit dans une tendance de long terme.

4

Si 84 % des entreprises artisanales mettant en œuvre des matériaux biosourcés affirment avoir reçu des informations concernant ces matériaux, seulement 43 % de celles ne les utilisant pas déclarent en avoir reçu. Il existe donc un fort enjeu d'information pour le favoriser le développement de l'usage de ces matériaux.

5

La maîtrise d'ouvrage privée joue un rôle essentiel dans le développement des marchés des matériaux biosourcés (elle concerne 87 % des chantiers mettant en œuvre ces matériaux). Dans 95 % des cas, c'est la demande d'un client qui est à l'origine de l'utilisation de matériaux biosourcés.

6

Pour 87 % des répondants, les convictions écologiques de la maîtrise d'ouvrage constituent le principal critère de choix en faveur des matériaux biosourcés, devant le confort d'usage (17 %).

7

40 % des entreprises artisanales connaissent des distributeurs de matériaux biosourcés. Les enseignes les plus souvent citées sont Big Mat et Gedimat, et plus marginalement les enseignes régionales Pavatex et Xilipan.

8

La majorité des répondants considère que le surcoût à l'achat (71 %) et la méconnaissance des matériaux biosourcés par la maîtrise d'ouvrage privée (52 %) constituent actuellement deux freins majeurs à leur recours.

9

Les entreprises artisanales sont peu nombreuses (3 %) à évoquer l'accès à l'assurance décennale comme un facteur de complexification des chantiers mettant en œuvre des matériaux biosourcés.

10

La maîtrise d'ouvrage publique apparaît comme un levier non négligeable du développement des marchés de matériaux biosourcés : 21 % des entreprises artisanales ne mettant pas en œuvre de matériaux biosourcés se déclareraient prêtes à se positionner sur un marché public qui prescrirait leur recours.

The background is a complex geometric composition. It features a large, light green number '2' on the left side. To the right of the '2' is the word 'Méthode' in a white, serif font. The background is primarily a dark green color, overlaid with various geometric shapes and lines. There are several concentric circles and arcs, some in a lighter green and others in a bright yellow. A prominent yellow circle is located in the lower-left quadrant, with a thin vertical line extending downwards from its center. Another yellow circle is in the upper-right quadrant. The top and bottom edges of the image are framed by a series of parallel, slanted orange lines. On the left and right sides, there are vertical lines with small orange squares or dashes at regular intervals, resembling a technical drawing or a grid. The overall aesthetic is modern and technical.

Méthode

L'enquête a été conçue et initiée par Nomadéis sur la base de besoins identifiés au cours de ses expériences d'accompagnement des acteurs nationaux, régionaux et locaux des filières de matériaux de construction biosourcés.

Ce travail a été réalisé en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires du projet, notamment les Comités de suivi *ad hoc* créés dans les régions participantes.

PERIMETRE DE L'ENQUETE

Périmètre thématique

Dans le domaine de la construction, l'enquête s'intéresse à la fois aux chantiers de construction neuve et d'entretien / rénovation. L'étude prend en compte le bâtiment dans toutes ses dimensions fonctionnelles (logements, bâtiments tertiaires, bâtiments d'équipement public, etc.).

Selon la définition réglementaire des matériaux biosourcés fournie par l'arrêté du 19 décembre 2012 relatif au contenu et aux conditions d'attribution du label « bâtiment biosourcé », on considère comme matériau biosourcé l'ensemble « *des matériaux dont les matières premières sont d'origine végétale ou animale* ». Ces matériaux, qui peuvent être utilisés pour la construction ou la rénovation de bâtiments, couvrent une large gamme de produits de construction, allant de la laine isolante, aux panneaux, en passant par les bétons et les produits en vrac.

Les principaux matériaux biosourcés et les produits de construction associés sont ainsi :

- **Bois** : Bois d'œuvre³ ; Isolants en panneaux/rouleaux ; Béton de bois ; Fibre de bois en vrac ; Blocs de bois-béton ; Granulats en vrac ; Panneaux.
- **Papier recyclé (ouate de cellulose)⁴** : Isolants en vrac ; Isolants en panneaux.
- **Chanvre** : Isolants en panneaux/rouleaux ; Isolants en vrac ; Béton de chanvre ; Mortiers et enduits ; Laine*.
- **Coton (textile) recyclé** : Isolants en vrac ; Isolants en panneaux/rouleaux.
- **Laine de mouton** : Isolants en vrac ; Isolants en panneaux/rouleaux ; Écheveaux*.
- **Lin** : Isolants en panneaux/rouleaux ; Sous-couches minces ; Linoleum ; Laine*.
- **Paille** : Isolants en panneaux ; Bottes ; Terre-paille ; Béton*.
- **Miscanthus** : Produits en cours de développement (mortiers, bétons, panneaux).

*Les produits de construction suivis d'un * sont des produits dont la production est à l'heure actuelle réduite, voire inexistante, sur le territoire français⁵. Le volume total de matériaux biosourcés distribués en France est de 30 % à 50 % supérieur à celui des volumes fabriqués en France.*

Il est à noter que le bois d'œuvre, premier matériau de construction biosourcé en termes de volumes utilisés, a atteint un degré de maturité qui le différencie nettement des autres filières de matériaux biosourcés. Par conséquent, le bois d'œuvre possède une place particulière dans le questionnaire d'enquête, et a été pris ou non en compte en fonction des différentes questions.

³ Le bois d'œuvre est constitué de grumes destinées au sciage, déroulage, etc. Après transformation, ils sont notamment utilisés pour la charpente, la menuiserie, la caisserie ou l'ameublement

⁴ La ouate de cellulose appartient à la famille du bois, qui constitue la matière première du papier.

⁵ Source : Etude sur le secteur et les filières de production des matériaux et produits biosourcés utilisés dans la construction, août 2012, MEDDE.



Figure 1. Présentation des principaux matériaux de construction biosourcés

Périmètre géographique

Le projet est mené à une échelle inter-régionale, dans le but de dégager des similitudes et des différences liées aux ressources, savoir-faire et dispositifs d'accompagnement locaux.

L'analyse qui suit présente les résultats obtenus en région Lorraine uniquement. Chaque département est représenté dans cette enquête proportionnellement au nombre d'entreprises artisanales qui y sont implantées. C'est donc l'établissement des entreprises sondées et non la localisation des chantiers qui entrent en compte dans la représentativité des départements.



Figure 2. Périmètre géographique de l'enquête

Population ciblée : les entreprises artisanales du bâtiment

Sur le **plan juridique**, une entreprise est considérée comme artisanale lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Le chef d'entreprise justifie soit **d'un diplôme ou d'un titre homologué dans le métier exercé**, soit **d'une immatriculation au Répertoire des Métiers depuis au moins six ans** ;
- Lors de sa création, **elle emploie moins de 10 salariés** ; les chefs d'entreprise qui le souhaitent peuvent toutefois rester immatriculés au Répertoire des Métiers au-delà du seuil de 10 salariés (**droit de suite**).

La définition de la population ciblée s'est fondée sur la **nomenclature des activités françaises de l'artisanat** (INSEE, Révision 2, Version 2008), en veillant à **ne sélectionner que les entreprises artisanales pour lesquelles des matériaux biosourcés sont disponibles pour leur activité**. La population cible concerne les neuf codes d'activité présentés en figure 3, et se limite aux **entreprises artisanales de 99 salariés et moins**. L'interlocuteur visé pour chaque entretien était soit le(s) dirigeant(s) de l'entreprise, soit des « personnes de confiance » connaissant bien son activité.

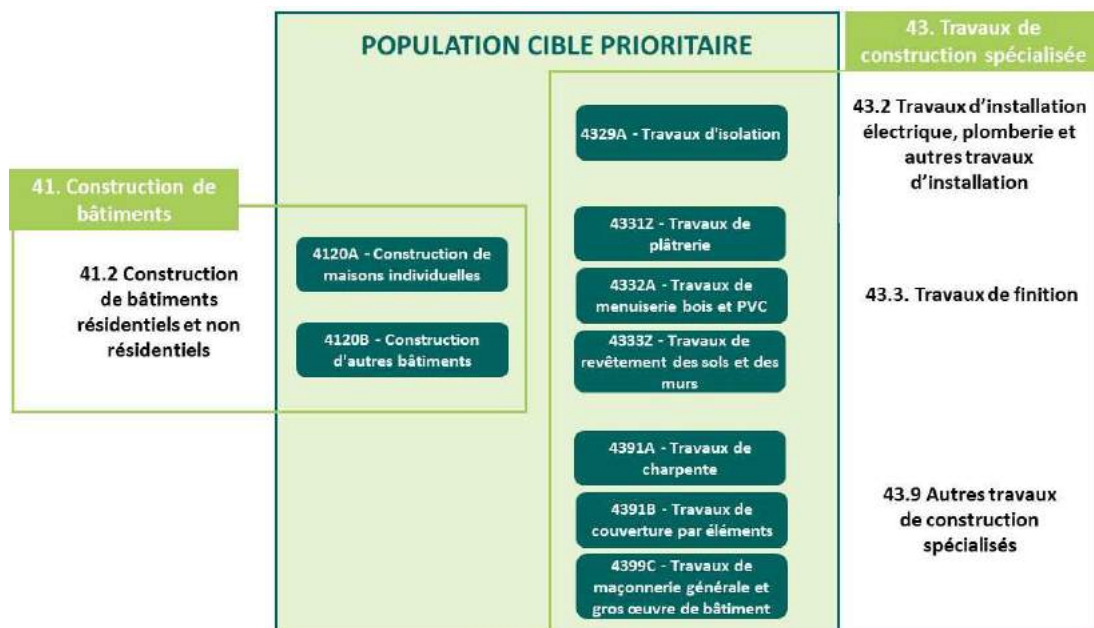


Figure 3. Population ciblée dans le cadre de l'enquête

ECHANTILLONNAGE

Dans chaque région, un panel de 300 répondants a été constitué par la méthode des quotas, afin d'assurer la représentativité des professions exercées (en fonction des codes d'activité INSEE retenus) et de l'implantation départementale des entreprises.

Le nombre de total de répondants dans chaque région permet ainsi une étude relativement fine des résultats par sous-populations.

Cette méthode présente à la fois des avantages et des inconvénients :

- Avantages** : échantillonnage fiable par quotas (activité exercée, localisation géographique), selon les statistiques de l'INSEE ;
- Inconvénients** : l'activité principale déclarée par les entreprises lors de la création ou à la mise à jour de leur statut est le critère d'identification des répondants (alors que dans de nombreux cas des activités secondaires peuvent représenter une part importante de leurs travaux).

	4120A - Construction de maisons individuelles	4120B - Construction d'autres bâtiments	4329A - Travaux d'isolation	4331Z - Travaux de plâtrerie	4332A - Travaux de menuiserie bois et PVC	4333Z - Travaux de revêtement des sols et des murs	4391A - Travaux de charpente	4391B - Travaux de couverture par éléments	4399C - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	TOTAL
54 - Meurthe-et-Moselle	4	8	2	9	14	10	2	8	23	80
55 - Meuse	7	2	1	2	5	2	1	2	8	30
57 - Moselle	4	6	3	16	26	19	4	14	42	134
88 - Vosges	3	2	1	5	15	6	3	6	19	60
TOTAL	18	18	7	32	60	37	10	30	92	304

Figure 4. Composition de l'échantillon de répondants en région Lorraine

PREPARATION DU QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Le questionnaire, disponible en fin de document, a été préalablement testé auprès d'entreprises artisanales. Il comporte **vingt-huit questions fermées (communes à chacune des régions, dont le contenu a été établi par les porteurs de projet et soumis à la validation des partenaires) et trois questions spécifiques à chacune des régions participantes.** Ces dernières permettent de tenir compte des spécificités locales en matière de ressources et de techniques constructives et mesurer les opportunités de déploiement propres à chacune des régions.

Afin d'obtenir un **taux de réponse optimal**, il a été choisi de ne rendre obligatoires que 3 questions.

ADMINISTRATION DE L'ENQUETE

Le **logiciel professionnel Modalisa®** a été utilisé pour concevoir et administrer le questionnaire, et analyser les résultats de l'enquête.

L'administration du questionnaire a été réalisée de façon assistée par téléphone. Une équipe de quatre enquêteurs a été constituée, formée et suivie tout au long de l'enquête. Cette méthode permet de ne pas exclure les populations peu utilisatrices des

Le questionnaire a été conçu en 4 parties, décomposées comme suit :

- **Questions de signalétique (présentation de la structure) :** département d'implantation, activités exercées, nombre de salariés, chiffre d'affaires annuel, types de chantiers réalisés, etc.
- **Marge de manœuvre dans le choix des matériaux mis en œuvre,** principaux critères de choix, etc.
- **Perception des matériaux de construction biosourcés :** définition donnée, intérêt, usage actuel, etc.
- **Questions régionales spécifiques.**

nouveaux moyens de la communication numérique, et d'avoir des retours plus qualitatifs de la part des répondants. Dans chaque région, des *verbatim* ont été collectés, et certains d'entre eux sont intégrés en illustration de l'analyse. La collecte des données a été effectuée dans un intervalle de deux semaines afin de neutraliser les effets de conjoncture (entre le 9 et le 21 juillet 2014).

ANALYSE DE L'ENQUETE

Le logiciel **Modalisa**® a permis la réalisation des analyses des résultats à différents niveaux de complexité :

Analyses univariées – Tris à plat

L'édition de tableaux, présentant l'ensemble des résultats par question, a permis la détection, par homogénéité ou hétérogénéité les résultats remarquables.

Analyses bivariées - Tris croisés

L'analyse a ensuite été approfondie par la réalisation d'une analyse bi-variée, permettant de croiser les réponses à différentes questions.

Analyses multi-variées

Les résultats ont été traités dans chacune des régions par analyse multi-variée, afin de proposer une typologie des acteurs, et de leurs perceptions et attentes vis-à-vis du développement des filières de matériaux biosourcés.



3

Perceptions

CHIFFRES CLES

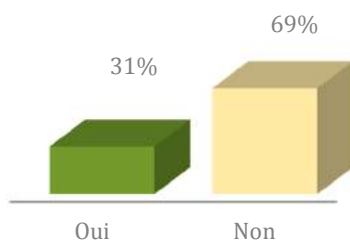
Les matériaux biosourcés sont mis en œuvre par presque la moitié des entreprises artisanales du bâtiment interrogées (44 %). Il n'existe pas de tendance propre à chaque activité concernant le recours aux matériaux biosourcés⁶.

Mettez-vous en œuvre des matériaux de construction biosourcés ?

OUI à 44 % **NON** à 56 %

Presque un tiers des entreprises qui déclarent mettre en œuvre des matériaux biosourcés ont exclusivement recours au bois d'œuvre (30 %). Premier matériau de construction biosourcé en termes de volumes utilisés, le bois d'œuvre a atteint un degré de maturité qui le différencie nettement des autres filières de matériaux biosourcés. **Une fois celui-ci exclu de l'analyse, 31 % des entreprises interrogées se déclarent toujours utilisatrices de matériaux biosourcés.**

Mettez-vous en œuvre des matériaux de construction biosourcés (bois d'œuvre exclu) ?



Les raisons les plus fréquemment invoquées par les entreprises artisanales pour expliquer leur non recours aux matériaux de construction biosourcés sont la **méconnaissance des produits** (cité par 31 % des répondants), les **réticences de la clientèle** (26 %), et **l'existence d'un surcoût à l'achat** (13 %). Près de 41 % des non utilisateurs estiment pas ailleurs que ces matériaux ne sont pas adaptés à leur activité.

PERCEPTION DES MATERIAUX BIOSOURCES

Les matériaux de construction biosourcés sont bien connus des entreprises artisanales du bâtiment

Si une minorité des répondants connaît parfaitement la notion de « matériaux biosourcés » et ce à quoi elle fait référence, **une majorité d'entre eux (71 %) connaît les matériaux eux même** sans pour autant connaître la terminologie exacte. Seuls 29 % ne connaissent ni l'un ni l'autre.

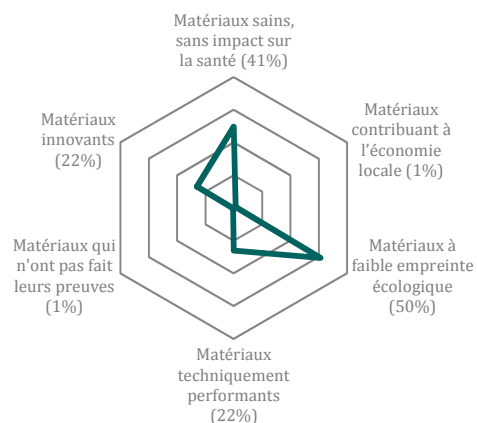


71 %
des entreprises interrogées connaissent les matériaux biosourcés

Une image nettement positive des matériaux biosourcés

Les entreprises qui connaissent les matériaux de construction biosourcés les définissent principalement comme des **matériaux à faible empreinte écologique** (50 %), et comme des **matériaux sains, sans impact sur la santé** (41 %).

Comment définiriez-vous les matériaux biosourcés ?



Une faible partie des répondants (1 %) donne une vision plus critique des matériaux biosourcés, considérant qu'ils ne sont pas aptes à la mise en œuvre.

Question 11
Question à choix unique /
304 répondants

Question 11
Bois d'œuvre exclu / Question à choix
unique / 304 répondants

Question 10
Question à choix unique / 304
répondants

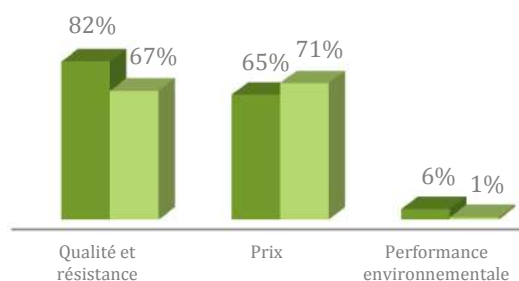
Question 10
Question à choix multiples (3 réponses
possibles) / 304 répondants

⁶ A l'exception des artisans carreleurs et spécialisés dans le revêtement de sol, qui sont plus nombreux que la moyenne à estimer que ces matériaux ne sont pas adaptés à leur activité

Prix, qualité et résistance : critères déterminants dans le choix des matériaux mis en œuvre

Parmi les critères que les entreprises artisanales du bâtiment avancent pour le choix des matériaux qu'elles mettent en œuvre, **la qualité / résistance des matériaux est le plus fréquemment cité** (par 73 % des répondants), suivi du **prix** (cité par 68 % des entreprises), toutes entreprises confondues. Seulement 3 % des répondants affirment sélectionner leurs matériaux sur la base de leur performance environnementale.

Sur quels critères choisissez-vous les matériaux que vous mettez en œuvre ?



- Entreprises mettant en œuvre des matériaux biosourcés
- Entreprises ne mettant pas en œuvre de matériaux biosourcés

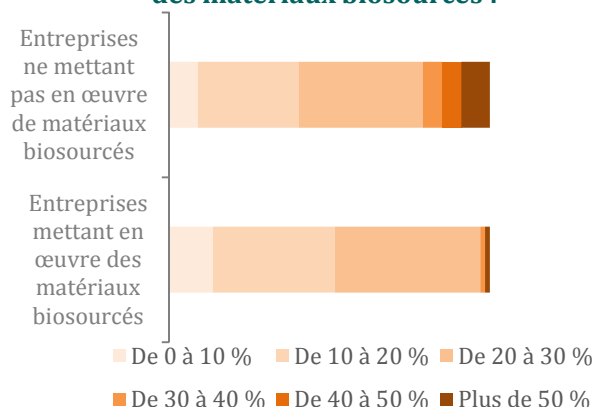
Les entreprises artisanales du bâtiment mettant en œuvre des matériaux de construction biosourcés sont plus sensibles que la moyenne au critère qualité et résistance des matériaux qu'elles utilisent (elles sont 82 % à citer ce critère de choix, contre 73 % en moyenne pour l'ensemble des répondants).

A l'inverse, le prix est le critère principal de choix pour les entreprises ne mettant pas en œuvre de matériaux biosourcés (critère cité par 71 % des entreprises, contre 68 % en moyenne pour l'ensemble des répondants).

Les matériaux de construction biosourcés plus chers que leurs homologues conventionnels : un constat partagé par la grande majorité des entreprises artisanales

La grande majorité des entreprises artisanales répondantes (85 %) estime qu'il **existe un surcoût à l'achat ou lors de la mise en œuvre des matériaux biosourcés, surcoût évalué en moyenne entre 10 % et 30 % par rapport aux matériaux de construction « conventionnels »**.

De combien évaluez-vous le surcoût des matériaux biosourcés ?



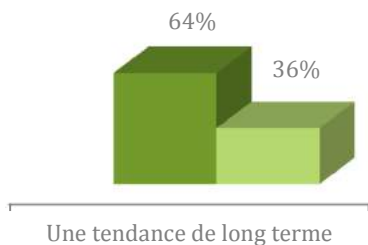
Ce surcoût est toutefois évalué différemment par les entreprises qui mettent et ne mettent pas en œuvre de matériaux de construction biosourcés. Si les entreprises qui y ont recours l'évaluent rarement au dessus de 30 %, une plus grande part de celles qui ne les utilisent pas estime que ce surcoût peut monter jusqu'à 50 % et plus.

Les prix des matériaux biosourcés sont extrêmement variables en fonction des catégories de produits considérées. L'équivalence (performance, coût, etc.) entre un produit biosourcé et un produit conventionnel destiné à une même application ne peut par ailleurs pas systématiquement être établie, rendant les comparaisons particulièrement délicates. En effet, les solutions constructives peuvent être très différentes, tandis que certaines caractéristiques techniques intéressantes des matériaux biosourcés (hygrothermie, isolation phonique, confort d'été) ne sont pas mesurées par les cadres utilisés pour les produits conventionnels.

La mise en œuvre des matériaux biosourcés conditionne la perception des marchés

La majorité des entreprises artisanales estime que la mise en œuvre des matériaux biosourcés s'inscrit dans une tendance de long terme (48 %).

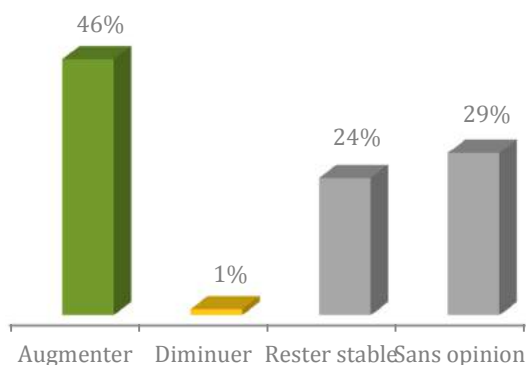
Pensez-vous que la mise en œuvre de matériaux biosourcés est :



■ Entreprises mettant en œuvre des matériaux biosourcés
■ Entreprises ne mettant pas en œuvre de matériaux biosourcés

Si 53 % des entreprises ne se prononcent pas ou observent une certaine stabilité, **46 % des entreprises artisanales qui mettent en œuvre des matériaux biosourcés estiment que la proportion de chantiers sur laquelle elles les valorisent à tendance à augmenter.** A l'inverse, pour seules 1 % d'entre elles, l'utilisation de ces matériaux tend à diminuer.

La proportion de chantiers sur lesquels vous utilisez des matériaux biosourcés tend à :



Environ deux tiers (65 %) des utilisateurs réguliers⁷ de matériaux biosourcés estiment que cette activité représente un avantage concurrentiel, principalement associé à :

- ✓ **Un gain d'image** pour l'entreprise (80 %)
- ✓ Une meilleure **performance technique** des matériaux (60 %).



65 %

des utilisateurs réguliers de matériaux biosourcés estiment que leur mise en œuvre représente un avantage concurrentiel.

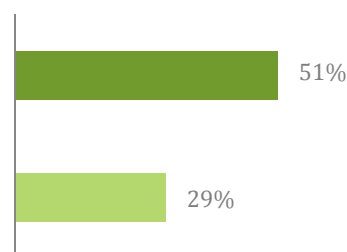
Les entreprises artisanales qui n'ont qu'occasionnellement recours aux matériaux biosourcés ou qui ne les utilisent jamais ne perçoivent majoritairement pas leur usage comme un avantage concurrentiel.

PERCEPTION DE LEUR ROLE

Les entreprises mettant en œuvre des matériaux biosourcés, plus souvent labélisées et s'estimant mieux informées sur les caractéristiques environnementales des produits

Les entreprises artisanales du bâtiment qui mettent en œuvre des matériaux de construction biosourcés se sont plus fréquemment dotées d'un label de performance énergétique (certifications Qualibat principalement).

Votre entreprise dispose-t-elle d'un label ou d'une qualification ?



■ Entreprises mettant en œuvre des matériaux biosourcés
■ Entreprises ne mettant pas en œuvre de matériaux biosourcés

Question 21
Question à choix unique / 231 répondants

Question 16
Utilisateurs de matériaux biosourcés / Question à choix unique / 90 répondants

Question 23
Utilisateurs réguliers de matériaux biosourcés / Question à choix unique / 62 répondants

Question 9
Question à choix unique / 271 répondants

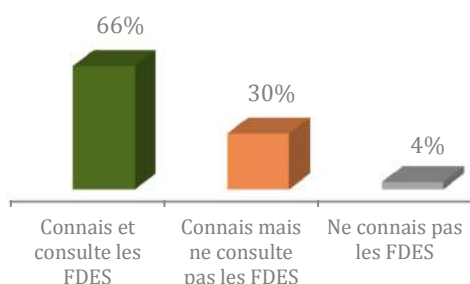
⁷ Les utilisateurs réguliers correspondent aux entreprises artisanales ayant déclaré utiliser « toujours » et « souvent » des matériaux de construction biosourcés.

Les labels permettent aux entreprises artisanales de communiquer sur leur stratégie de performance énergétique, en plus d'être un prérequis fréquent pour bénéficier des aides publiques à la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans l'habitat.

La quasi-totalité des entreprises artisanales connaît l'existence des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (à 96 %), tandis que **66 % des entreprises les utilisent pour se renseigner sur les caractéristiques environnementales des produits qu'elles utilisent.**

Cette tendance est surtout marquée pour les entreprises mettant en œuvre des matériaux biosourcés (88 %) et nettement moins pour les autres (47 %).

Vous renseignez-vous sur les caractéristiques environnementales des matériaux de construction que vous mettez en œuvre ?

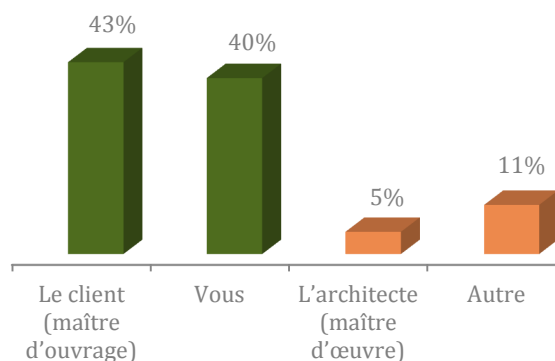


Question 8
Question à choix unique / 280 répondants

Les entreprises artisanales du bâtiment, presque autant prescriptrices que leurs clients

Les entreprises artisanales du bâtiment estiment détenir un pouvoir de prescription presque équivalent à celui des maîtres d'ouvrage (clients).

Sur vos chantiers, qui choisit les matériaux ?



Question 6
Question à choix unique / 279 répondants

Ce pouvoir de prescription est accru chez les entreprises artisanales du bâtiment mettant en œuvre des matériaux de construction biosourcés : 45 % déclarent choisir les matériaux mis en œuvre sur leurs chantiers.

En revanche, les entreprises artisanales du bâtiment perçoivent peu le rôle de prescripteur des maîtres d'œuvre (architectes).

The background is a vibrant green with a subtle, textured pattern. It features several geometric elements: a large, faint white circle on the right side, a smaller yellow circle with a red center on the left, and a thin white line that forms a spiral. The top and bottom edges are decorated with orange and black diagonal stripes. Vertical dashed orange lines are positioned on the left and right sides. The overall aesthetic is modern and technical.

4

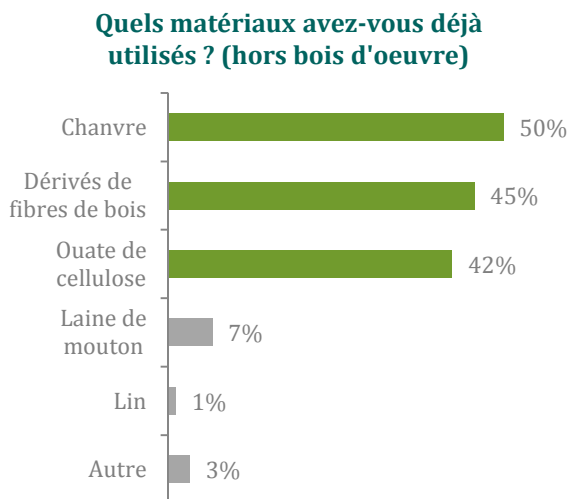
Pratiques

LE CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Après le bois d'œuvre, le chanvre est le matériau biosourcé le plus utilisé en Lorraine

Le matériau biosourcé le plus utilisé par les entreprises artisanales est le bois d'œuvre. En ne prenant pas en compte cette filière dans l'analyse, il apparaît que le chanvre (50 %), les dérivés de fibres de bois (45 %) et la ouate de cellulose (42 %) sont les matériaux biosourcés les plus fréquemment utilisés par les entreprises répondantes. La paille, le lin et le coton recyclé apparaissent au contraire comme des filières plus confidentielles.

Question 13
Utilisateurs de matériaux biosourcés / Bois d'œuvre exclu / Question à choix multiples / 131 répondants

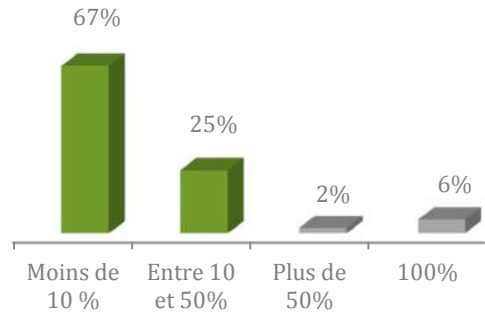


En raisonnant hors bois d'œuvre, il apparaît que les entreprises ayant régulièrement recours aux matériaux biosourcés se tournent davantage vers les dérivés de fibres de bois (66 %), tandis que les entreprises ne les mettant qu'occasionnellement en œuvre privilégient le chanvre (61 %).

Des entreprises artisanales majoritairement non spécialisées dans la mise en œuvre des matériaux biosourcés

La très grande majorité des entreprises artisanales mettant en œuvre des matériaux de construction biosourcés n'est pas spécialisée dans cette activité. Pour plus de deux tiers des entreprises, cette activité concerne en effet moins de 10% des chantiers réalisés.

Sur quelle proportion de chantiers mettez-vous en œuvre des matériaux biosourcés ?



Question 15
Utilisateurs de matériaux biosourcés / 91 répondants

Un tissu local de fabricants et de distributeurs de matériaux biosourcés

Si moins de 5 % des répondants connaissent des fabricants de matériaux biosourcés, plus de 40% des entreprises artisanales du bâtiment connaissent des distributeurs de ces matériaux, avec une nette différence entre les entreprises utilisant ces matériaux (68 %) et celles ne les utilisant pas (14 %). Les producteurs les plus fréquemment cités sont des fabricants de menuiserie bois et de ouate de cellulose.

Quels distributeurs aquitains de matériaux de construction biosourcés connaissez-vous ?

Ngaïa

Gedimat

Xilipan

Big Mat

Panofrance

Pavatex

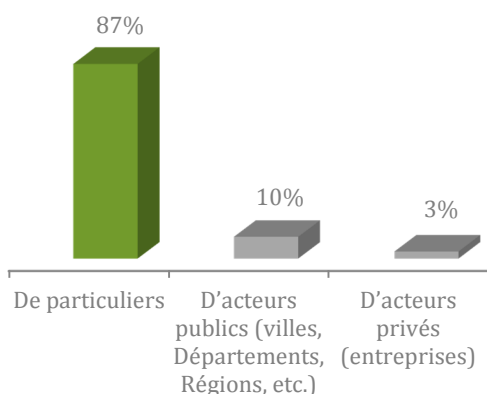
Les distributeurs les plus cités par les répondants sont des grandes enseignes de la distribution généraliste (Big Mat et Gedimat ont été cités respectivement 22 et 20 fois). Les négoce régionaux spécialisés dans la distribution de matériaux biosourcés ont été cités plus marginalement (Pavatex, Xilipan et Ngaïa ont notamment été cités respectivement 4, 3 et 2 fois).

Question Régionale 28bis
Entreprises artisanales connaissance des fabricants / distributeurs de matériaux biosourcés / 71 répondants

Une dynamique insufflée par le marché de la rénovation auprès des particuliers

Les matériaux de construction biosourcés sont majoritairement mis en œuvre sur des chantiers de particuliers (87 %). La maîtrise d'ouvrage privée joue ainsi un rôle essentiel dans le développement des marchés des matériaux biosourcés.

Vous mettez essentiellement en œuvre des matériaux biosourcés sur des chantiers :



Question 17
Utilisateurs de matériaux biosourcés / 92 répondants

Les matériaux biosourcés sont principalement valorisés sur des chantiers d'entretien / rénovation (près de 69 % des chantiers réalisés) pour lesquels ils disposent d'avantages intéressants.

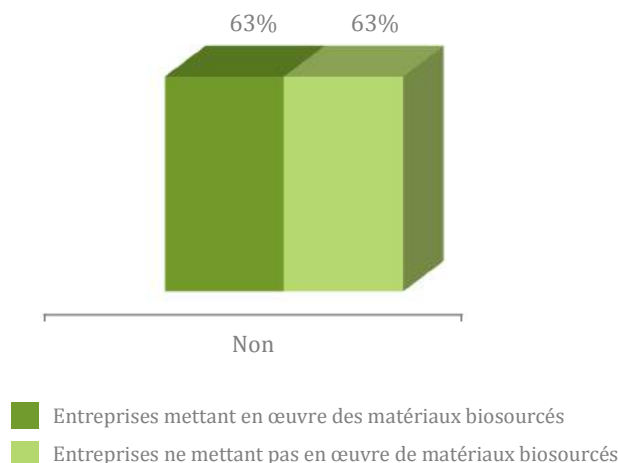
Le soutien à la rénovation thermique porté par le Grand Nancy dans le cadre du Plan « Climat Air Energie Territorial » offre ainsi des perspectives de débouchés significatifs pour les matériaux biosourcés dans les années à venir.

Pour deux tiers des entreprises artisanales, la mise en œuvre de matériaux biosourcés n'engendre pas de difficultés particulières

En moyenne, 63 % des répondants estiment que la mise en œuvre de matériaux biosourcés n'engendre pas de difficultés particulières.

Il est à noter que les entreprises artisanales mettant en œuvre des matériaux biosourcés (37 %) comme celles qui ne les utilisent pas (37 %) évaluent de la même manière les difficultés pouvant apparaître lors de la mise en œuvre de ces matériaux.

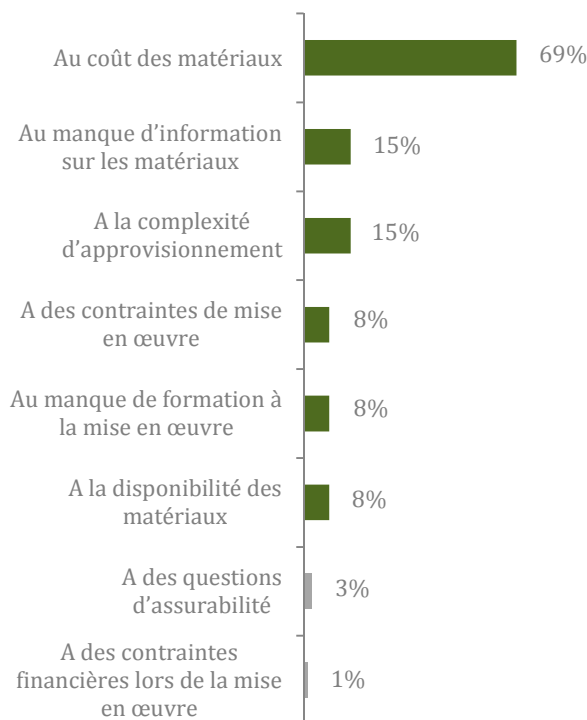
Estimez-vous que la mise en œuvre de matériaux biosourcés engendre des difficultés ?



Question 24
Question à choix unique / 215 répondants

Pour la grande majorité des entreprises répondantes, ces difficultés sont principalement liées au coût à l'achat des matériaux.

Sur les chantiers mettant en œuvre des matériaux biosourcés, les facteurs de complexification sont liés :



Question 24bis
Question à choix multiples / 72 répondants

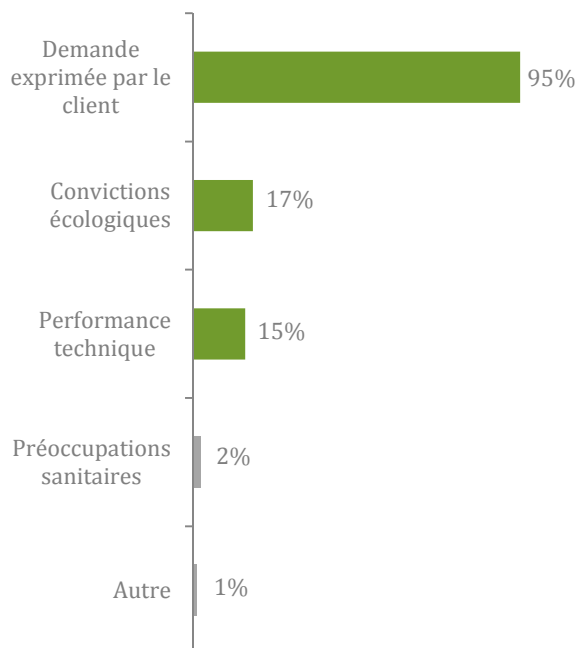
LES RAISONS DE MISE EN ŒUVRE DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

La demande des maîtres d'ouvrage, principale motivation pour la mise en œuvre des matériaux de construction biosourcés.

Dans 95 % des cas, c'est la demande d'un client qui est à l'origine de l'utilisation de matériaux biosourcés.

Les motivations écologiques sont particulièrement fortes pour les entreprises qui mettent régulièrement en œuvre des matériaux biosourcés (16 points d'écart avec celles ne les mettant qu'occasionnellement en œuvre).

Qu'est-ce qui vous a convaincu de mettre en œuvre des matériaux de construction biosourcés ?



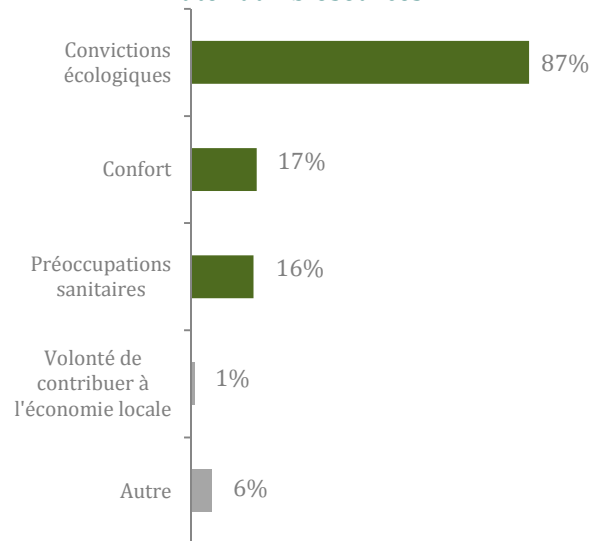
Question 14
Utilisateurs de matériaux biosourcés / Question à choix multiples / 92 répondants

D'après les entreprises artisanales, les clients recourent aux matériaux biosourcés principalement du fait de convictions écologiques

Selon les entreprises artisanales répondantes, les maîtres d'ouvrage qui recourent aux matériaux biosourcés le font essentiellement du fait de convictions écologiques (87 %). Seuls 16 % des acteurs estiment que les maîtres d'ouvrages souhaitent recourir à ces matériaux pour des préoccupations sanitaires alors que 41 % des entreprises artisanales définissent les matériaux biosourcés comme des matériaux sains, à moindre impact sur la santé.

Pour 17 % des répondants, le confort est une préoccupation importante des maîtres d'ouvrage qui choisissent des matériaux biosourcés.

Selon vous, pour quelle(s) raison(s) certains maîtres d'ouvrage souhaitent-ils recourir aux matériaux biosourcés ?



Question 25
Question à choix multiples / 217 répondants

Toutefois, 26 % des entreprises artisanales qui ne mettent pas en œuvre de matériaux de construction biosourcés justifient ce non recours par une certaine réticence de leur clientèle.



5

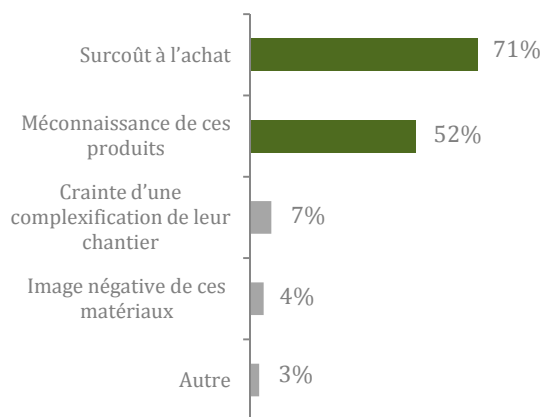
Attentes

Première attente des entreprises : des prix plus compétitifs

Les entreprises artisanales apparaissent très sensibles aux coûts des matériaux qu'elles utilisent. **Plus de 71 % des répondants estiment que le surcoût à l'achat peut freiner le recours de la maîtrise d'ouvrage aux matériaux biosourcés.**

Selon vous, pourquoi certains maîtres d'ouvrages sont réticents à utiliser des matériaux biosourcés ?

Question 26
Question à choix multiples (5 réponses possibles) /
209 répondants



De plus, parmi les entreprises qui estiment que la mise en œuvre de matériaux biosourcés engendre des complexifications du chantier (37 % des répondants), le coût est la première difficulté invoquée (69 %).

En revanche, seule une minorité des entreprises ne mettant pas en œuvre de matériaux biosourcés (13 %) évoque le surcoût à l'achat ou à la mise en œuvre pour justifier leur non-recours à ces produits.

Complexité d'approvisionnement et disponibilité des matériaux

Mise à part le coût à l'achat, une difficulté importante des entreprises artisanales pour utiliser les matériaux biosourcés tient à des difficultés d'approvisionnement (cité par 15 % des entreprises comme un facteur de complexification des chantiers) et à leur disponibilité (cité par 8 % des entreprises)

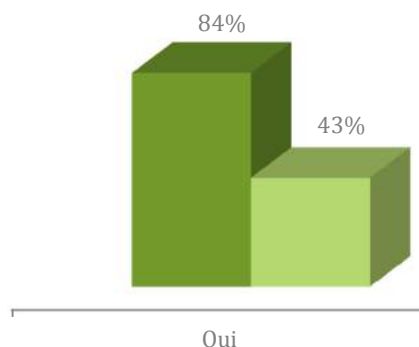
« Si il y a des efforts sur les tarifs et des aides, c'est un marché en devenir »

Le manque d'information limite l'utilisation des produits biosourcés

La moitié des entreprises artisanales qui ne mettent actuellement pas en œuvre de matériaux biosourcés (50 %) ne connaissent pas ces matériaux. De plus, **les entreprises ne mettant pas en œuvre ces matériaux sont presque deux fois moins nombreuses (43 %) que celles les mettant en œuvre (84 %) à déclarer avoir reçu des informations à leur sujet.**

Les canaux d'informations sur les matériaux biosourcés privilégiés en Lorraine semblent être le bouche à oreille et la presse professionnelle. La majorité des répondants (52 % tous profils confondus) considère par ailleurs que la méconnaissance des matériaux biosourcés par la maîtrise d'ouvrage constitue actuellement un frein majeur à leur recours.

Avez-vous reçu des informations concernant les matériaux de construction biosourcés ?



■ Entreprises mettant en œuvre des matériaux biosourcés
■ Entreprises ne mettant pas en œuvre de matériaux biosourcés

Par quels moyens les avez-vous reçues ?

Presse professionnelle

Organismes professionnels

Bouche à oreille

Négociants / fournisseurs

Campagne de communication des collectivités

Question Régionale 29
Question à choix unique / 274 répondants

Question Régionale 29bis
Entreprises ayant reçu des informations sur les matériaux biosourcés / 163 répondants

Relativement peu de problèmes d'assurabilité et de réglementation perçus par les répondants

Les difficultés que peuvent rencontrer les entreprises artisanales qui utilisent des matériaux biosourcés dans leurs démarches d'assurance de responsabilité décennale constituent un obstacle au développement des filières fréquemment avancé. Pour autant, seuls 3 % des entreprises artisanales évoquent des difficultés liées à l'assurabilité. Les entreprises artisanales qui ne mettent pas en œuvre de matériaux biosourcés sont moins de 1 % à avancer la problématique assurantielle pour expliquer ce non recours.

Afin d'appréhender au mieux les risques de sinistralité, les assurances ont élaboré un système de classification des techniques constructives, au sein duquel sont distingués les travaux de techniques courantes de ceux de techniques « non courantes ». Si les techniques courantes sont normalement garanties de base dans le contrat d'assurance des maîtres d'œuvre couvrant la responsabilité décennale, les conditions d'assurance des techniques non courantes varient selon les assureurs. Les maîtres d'œuvre souhaitant travailler en dehors des techniques courantes doivent déclarer formellement cette intention auprès de leur société d'assurance. La société d'assurance choisit alors d'accorder ou non l'assurance décennale sur la base d'une estimation des risques encourus sur le chantier. L'expérience et la compétence professionnelle de l'artisan peuvent entrer en considération dans l'estimation de ces risques.

La commande publique : un levier potentiel du développement des marchés des matériaux biosourcés

Parmi les entreprises artisanales ne mettant pas en œuvre de matériaux de construction biosourcés, **21 % se déclarent prêtes à se positionner sur un appel d'offres qui prescrirait le recours à ces matériaux.**

Seriez-vous prêts à vous positionner sur un appel d'offres prescrivant le recours à un (ou des) matériau(x) biosourcé(s) ?



Dès lors, la maîtrise d'ouvrage publique apparaît comme un levier non négligeable du développement des marchés de matériaux biosourcés.

BILAN : TROIS CATEGORIES D'ENTREPRISES ARTISANALES A DISTINGUER AU REGARD DE LEUR PERCEPTIONS ET DE LEURS PRATIQUES

	Entreprises mettant régulièrement en œuvre des matériaux biosourcés	Entreprises mettant occasionnellement en œuvre des matériaux biosourcés	Entreprises ne mettant pas en œuvre de MBS
	<i>24,7 % des répondants</i>	<i>18,7 % des répondants</i>	<i>56,6 % des répondants</i>
Marge de manœuvre dans le choix des matériaux mis en œuvre	Non, le maître d'ouvrage choisit les matériaux mis en œuvre (57 %)	Non, le maître d'ouvrage choisit les matériaux mis en œuvre (52 %)	Non, le maître d'ouvrage choisit les matériaux mis en œuvre (65 %)
Critère de choix des matériaux mis en œuvre le plus cité	Qualité et résistance (82 %)	Prix (81 %), qualité et résistance (81 %)	Prix (71 %)
Matériaux biosourcés les plus utilisés (<i>hors bois d'œuvre</i>)	Dérivés de fibres de bois (66 %)	Chanvre (61 %)	N/A
Cause de mise en œuvre des matériaux biosourcés	Demande exprimée par le client (59 %)	Demande exprimée par le client (86 %)	N/A
Perception de l'évolution du marché des MBS	<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre des MBS est une tendance forte (77 %) La mise en œuvre des MBS constitue un avantage concurrentiel (65 %) 	<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre des MBS est une tendance forte (48 %) la moitié des répondants et un effet de mode (46%) pour l'autre La mise en œuvre des MBS ne constitue pas un avantage concurrentiel (71 %) 	<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre des MBS est un effet de mode (43 %) La mise en œuvre des MBS ne constitue pas un avantage concurrentiel (68 %)
Evaluation du surcoût des MBS	0 à 30 % (98 %)	De 10 à 30 % (91 %)	De 10 à 30 % (70 %)
Complexification des chantiers lors de la mise en œuvre de MBS	Non (61 %)	Non (67 %)	Non (63 %)
L'entreprise a-t'elle reçu des informations concernant ces matériaux ?	Oui (89 %)	Oui (78 %)	Non (57 %)
Connaissance de distributeurs de matériaux biosourcés	Oui (65 %)	Oui (72 %)	Non (86 %)

MBS : matériaux biosourcés

A l'issue de l'analyse des principaux résultats de cette enquête, trois profils d'entreprises artisanales du bâtiment peuvent être distingués du point de vue de leurs perceptions, pratiques et attentes vis-à-vis des matériaux de construction biosourcés :

■ ***Entreprises mettant régulièrement en œuvre des matériaux de construction biosourcés :***

Ces entreprises privilégient la qualité et la résistance dans le choix des produits utilisés. Ces entreprises ont confiance dans le développement des marchés des matériaux biosourcés, et estiment que leur mise en œuvre constitue un avantage concurrentiel. Elles sont très bien informées sur ces matériaux et connaissent des distributeurs de matériaux biosourcés lorrains.

■ ***Entreprises mettant occasionnellement en œuvre des matériaux de construction biosourcés :***

Si une petite moitié des répondants estime que la mise en œuvre des matériaux biosourcés constitue une tendance forte, ces entreprises ne considèrent pas la mise en œuvre de ces matériaux comme un avantage concurrentiel. Pour ce profil d'acteurs, le prix et la qualité / résistance sont les critères les plus importants pour le choix des matériaux mis en œuvre. Ces entreprises sont également bien informées sur les matériaux biosourcés et les distributeurs régionaux.

■ ***Entreprises n'ayant jamais mis en œuvre de matériaux de construction biosourcés :***

Les raisons les plus fréquemment invoquées par les entreprises artisanales pour expliquer leur non recours aux matériaux de construction biosourcés sont la méconnaissance des produits (cité par 31 % des répondants), les réticences de la clientèle (26 %) et l'existence d'un surcoût à l'achat (13 %). Une part importante de ces acteurs (41 %) estime que les matériaux biosourcés ne sont pas adaptés à leur activité, et ils sont très peu informés sur ces matériaux et leurs distributeurs.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE EN REGION LORRAINE

Juillet 2014

Sauf souhait contraire de votre part, ce questionnaire est totalement anonyme. Il dure environ 10 - 15 minutes. Tous les champs marqués par (*) sont à réponse obligatoire.

1. Département d'activité

- 1. Dans quel département se situe le siège de votre entreprise ?**
- | | |
|----------------------------|----------------|
| a. Meurthe-et-Moselle (54) | d. Vosges (88) |
| b. Meuse (55) | e. Autre |
| c. Moselle (57) | |

2. Présentation de votre activité

- 2. Quel est le code NAF (APE) de votre entreprise ?**
- 3. Quelle(s) activité(s) exerce votre entreprise ?**
- | | |
|--|-------------------------------|
| a. Maçonnerie | h. Isolation |
| b. Enduit de façade | i. Plâtrerie - Plaquisterie |
| c. Couverture | j. Carrelage |
| d. Plomberie | k. Pose de revêtements de sol |
| e. Chauffage / Ventilation / Climatisation | l. Peinture |
| f. Charpente – Ossature Bois | m. Autre (Précisez) |
| g. Menuiserie (intérieure ou extérieure) | |
- 4. Combien de salariés travaillent dans votre entreprise ?**
- 5. En quelle année a été créée votre entreprise ?**
- 6. Sur vos chantiers, qui choisit les matériaux ?**
- | | |
|----------------------------------|---|
| a. Le client (maître d'ouvrage) | d. Vos partenaires (autres entreprises artisanales du bâtiment intervenant sur le chantier) |
| b. L'architecte (maître d'œuvre) | e. Autre (précisez) |
| c. Vous | |
- 7. Sur quels critères choisissez-vous les matériaux que vous mettez en œuvre ? (Vous pouvez cocher jusqu'à 3 critères ?)**
- | | |
|--|--|
| a. Prix | g. Label / certification du matériau |
| b. Facilité et rapidité de pose | h. Habitude d'utilisation / maîtrise du matériau |
| c. Qualité / Résistance | i. Disponibilité / proximité du lieu de vente |
| d. Caractère innovant / Technicité | j. Autre (précisez) |
| e. Performance environnementale | |
| f. Renommée de la marque et du fabricant | |
- 8. Vous renseignez-vous sur les caractéristiques environnementales des matériaux de construction que vous mettez en œuvre ? (via les fiches de déclaration environnementale et sanitaire)**
- | | |
|----------------------|---------------------------------|
| a. Oui, toujours | c. Jamais |
| b. Occasionnellement | d. Je ne connais pas ces fiches |
- 9. Votre entreprise dispose-t-elle d'un label ou d'une qualification ?**
- | | |
|--------|--------|
| a. Oui | b. Non |
|--------|--------|
- 9bis. (Si oui à la question 9) De quel label ou qualification s'agit-il ?**
- | | |
|---|---------------------|
| a. Label Eco-artisan | e. Autre (précisez) |
| b. Label Pros de la performance énergétique | |
| c. Mention « efficacité énergétique » délivrée par Qualibat | |
| d. Certification reconnu Garant de l'environnement (RGE) | |

3. Perception des matériaux biosourcés

10. Comment définiriez-vous les matériaux biosourcés ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses) *

- | | |
|---|--|
| a. Des matériaux sains, sans impact sur la santé | d. Des matériaux dont la fabrication contribue à l'économie locale |
| b. Des matériaux à faible empreinte écologique (fabrication et recyclage) | e. Des matériaux innovants |
| c. Des matériaux techniquement performants | f. Autre (précisez) |
| | g. Je ne connais pas les matériaux biosourcés. |

11. Mettez-vous en œuvre des matériaux de construction biosourcés ? *

- | | |
|-------------|----------------------|
| a. Toujours | c. Occasionnellement |
| b. Souvent | d. Jamais |

4. (Si réponses a, b ou c à la question 11) Entreprises artisanales mettant en œuvre des matériaux biosourcés

12. Depuis combien d'années mettez-vous en œuvre des matériaux biosourcés ?

13. Quels matériaux avez-vous déjà utilisés ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- | | |
|--|---|
| a. Bois d'œuvre | f. Paille : bottes de paille, panneaux de paille compressés, bétons de paille |
| b. Dérivés de fibres de bois (laines de bois, panneaux de particules type OSB, etc.) | g. Laine de mouton : rouleaux de laine de mouton, écheveaux de laine de mouton |
| c. Chanvre : laine de chanvre, chènevotte en vrac, mortiers et bétons de chanvre, éléments préfabriqués | h. Lin : laine de lin, panneaux agglomérés |
| d. Papier recyclé (ouate de cellulose) : produits d'isolation en vrac, produits d'isolation en panneaux | i. Miscanthus : panneaux agglomérés, mortiers et bétons de miscanthus |
| e. Coton recyclé : produits d'isolation en vrac, produits d'isolation en panneaux | j. Autre (précisez) |

14. Qu'est-ce qui vous a convaincu de mettre en œuvre ce type de matériau ? (Hors bois d'œuvre, vous pouvez cocher plusieurs réponses)

- | | |
|-----------------------------------|--|
| a. Demande exprimée par le client | e. Volonté de contribuer à l'économie locale |
| b. Convictions écologiques | f. Facilité de mise en œuvre |
| c. Préoccupations sanitaires | g. Absence de surcoût |
| d. Performance technique | h. Autre (précisez) |

15. Quelle est la proportion de chantiers sur lesquels vous utilisez des matériaux biosourcés ?

- | | |
|--------------------|----------------|
| a. Moins de 10 % | c. Plus de 50% |
| b. Entre 10 et 50% | d. 100% |

16. Cette proportion tend à :

- | | |
|--------------|-------------------|
| a. Augmenter | c. Rester stable |
| b. Diminuer | d. Je ne sais pas |

17. Vous mettez essentiellement en œuvre des matériaux biosourcés sur des chantiers :

- | |
|---|
| a. De particuliers |
| b. D'acteurs publics (mairies, Départements, Régions, etc.) |
| c. D'acteurs privés (entreprises) |

18. Il s'agit principalement de chantiers :

- | |
|--------------------------------|
| a. De construction neuve |
| b. D'entretien / de rénovation |
| c. Les deux |

5. (Si réponses d à la question 11) Entreprises artisanales ne mettant pas en œuvre de matériaux biosourcés

- 19. Pour quelle(s) raison(s) n'utilisez-vous pas de matériaux biosourcés ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses) ***
- | | |
|--|---|
| a. Méconnaissance de ces matériaux | g. Manque de formation à la mise en œuvre des matériaux |
| b. Réticences de la clientèle | h. Difficultés de mise en œuvre |
| c. Réticences personnelles vis-à-vis de ces matériaux (précisez) | i. Assurance / bureau de contrôle |
| d. Difficultés d'approvisionnement | j. Autre (précisez) |
| e. Surcoût à l'achat ou à la mise en œuvre | k. Ne sait pas |
| f. Manque d'information sur les matériaux | |
- 20. Seriez-vous prêts à vous positionner sur un appel d'offres prescrivant le recours à un (ou des) matériau(x) biosourcé(s) ? (Hors bois d'œuvre)**
- | | |
|--------|--------|
| a. Oui | b. Non |
|--------|--------|

6. Questions communes à l'ensemble des entreprises

- 21. Pensez-vous que la mise en œuvre de matériaux biosourcés (hors bois d'œuvre) est :**
- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| a. Un effet de mode (temporaire) | c. Peu significative |
| b. Une tendance forte (long terme) | |
- 22. Estimez-vous qu'il existe un surcoût à l'achat ou lors de la mise en œuvre des matériaux biosourcés (hors bois d'œuvre) ?**
- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Oui à l'achat | c. non |
| b. Oui lors de la mise en œuvre | |
- 22bis. (si oui à la question 22) De combien évaluez-vous ce surcoût ?**
- | | |
|-----------------|-----------------|
| a. De 0 à 10 % | d. De 30 à 40 % |
| b. De 10 à 20 % | e. De 40 à 50 % |
| c. De 20 à 30 % | f. Plus de 50 % |
- 23. Pensez-vous que la mise en œuvre des matériaux biosourcés (hors bois d'œuvre) est un avantage concurrentiel ?**
- | | |
|--------|--------|
| a. Oui | b. Non |
|--------|--------|
- 23bis. (si oui à la question 23) En quoi ?**
- | | |
|--|------------------------------------|
| a. Meilleure performance technique | c. Meilleure image de l'entreprise |
| b. Plus grande facilité de mise en œuvre | d. Autre |
- 24. Estimez-vous que la mise en œuvre de matériaux biosourcés (hors bois d'œuvre) engendre des difficultés ?**
- | | |
|--------|--------|
| a. Oui | b. Non |
|--------|--------|
- 24bis. (Si oui à la question 24) Ces difficultés sont-elles liées : (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)**
- | | |
|--|---|
| a. A la complexité d'approvisionnement | e. A des questions d'assurabilité |
| b. A la disponibilité des matériaux (délais d'approvisionnement, quantité, etc.) | f. A des contraintes de mise en œuvre (précisez) |
| c. Au manque d'informations sur les matériaux | g. Au coût à l'achat |
| d. Au manque de formation à la mise en œuvre des matériaux | h. A des contraintes financières lors de la mise en œuvre |
| | i. Autre (précisez) |
- 25. Selon vous, pour quelle(s) raison(s) certains maîtres d'ouvrage souhaitent-ils recourir aux matériaux biosourcés ? (Hors bois d'œuvre, vous pouvez cocher plusieurs réponses)**
- | | |
|--|---------------------|
| a. Convictions écologiques | d. Confort |
| b. Préoccupations sanitaires | e. Autre (précisez) |
| c. Volonté de contribuer à l'économie locale | |
- 26. Selon vous, qu'est-ce qui peut freiner le recours aux matériaux de construction biosourcés ? (Hors bois d'œuvre, vous pouvez cocher plusieurs réponses)**
- | | |
|--|--|
| a. Méconnaissance de ces produits | d. Image négative de ces matériaux (non résistance au feu, aux insectes ou aux rongeurs, etc.) |
| b. Surcoût à l'achat | e. Autre |
| c. Crainte d'une complexification de leur chantier | |

7. Questions spécifiques à la région Lorraine

27. Connaissez-vous des fabricants de matériaux biosourcés ?

- a. Oui b. Non

27bis. (Si oui à la question 27) **Quels fabricants connaissez-vous ?** (7 propositions)

27ter. (Si oui à la question 27 et entreprises artisanales mettant en œuvre des matériaux biosourcés) **Avec quels fabricants travaillez-vous ?** (7 propositions – indiquer entre parenthèses si ces fabricants sont localisés en Lorraine).

28. Connaissez-vous des distributeurs de matériaux biosourcés ?

- a. Oui b. Non

28bis. (Si oui à la question 28) **Quels distributeurs connaissez-vous ?** (7 propositions)

28ter. (Si oui à la question 28 et entreprises artisanales mettant en œuvre des matériaux biosourcés) **Avec quels distributeurs travaillez-vous ?** (7 propositions - indiquer entre parenthèses si ces fabricants sont localisés en Lorraine).

29. Avez-vous reçu des informations concernant les matériaux de construction biosourcés ?

- a. Oui b. Non

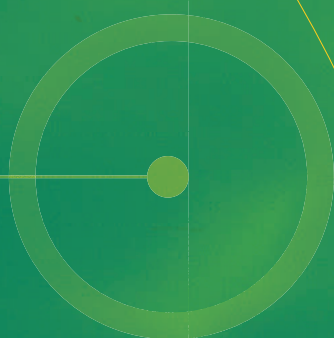
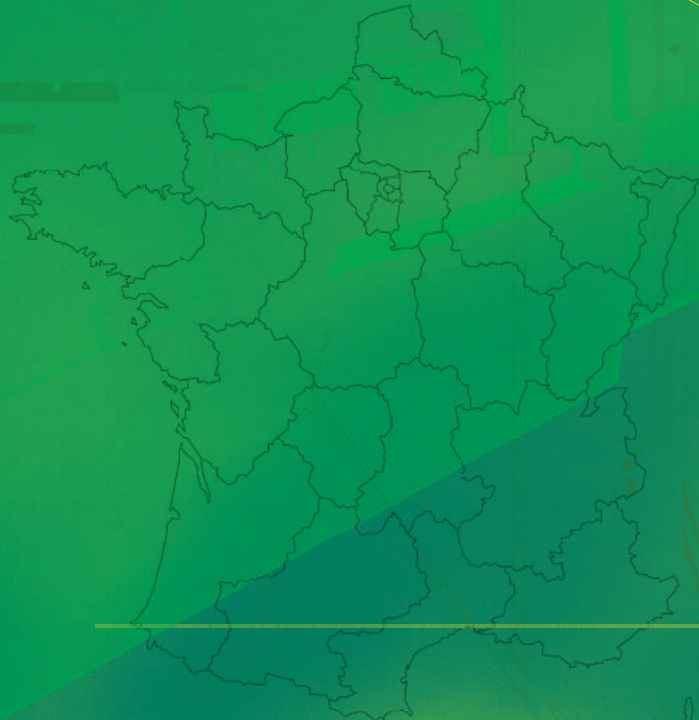
29bis. (Si oui à la question 29) **Par quel moyen vous ont-elles été transmises ?** (Vous pouvez cocher jusqu'à deux réponses)

- | | |
|---|---|
| a. Votre formation professionnelle initiale ou le suivi d'une formation complémentaire dédiée | e. Les campagnes de communication / d'accompagnement organisées par les collectivités territoriales |
| b. La lecture de la presse professionnelle | f. Bouche à oreille |
| c. Les structures spécialisées en éco-construction (LQE, Espace Info Energie, etc.) | g. Autre (précisez) |
| d. Les organismes professionnels (CAPEB, FFB ou CMA) ou de maîtrise d'œuvre (architecte, bureau d'études, etc.) | |

8. Remarques

30. Avez-vous des remarques / commentaires concernant cette enquête ?

31. Souhaitez-vous nous laisser vos coordonnées afin d'être tenu informé des suites de l'étude ?



nomadéis 

